



Déclaration d'ordre général pour l'ouverture des travaux de la 2^{ème} Session de l'Assemblée de l'ONU-Habitat prononcée par
Son Excellence Monsieur **John NYAKERU KALUNGA**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la RDC près la République du Kenya, Représentant Permanent de la RDC auprès de l'ONUN et l'ONU-Habitat,
Chef de la délégation de la RDC.

05 – 09 juin 2023

- Excellence Madame la Présidente,
- Excellence Madame la Directrice Exécutive,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants Permanents auprès de l'ONU-Habitat et Chefs de Mission Diplomatique,
- Distingués délégués et Membres du corps diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les représentants des diverses parties prenantes et membres de la société civile,
- Distingués invités, en vos rangs et titres, tout protocole observé,

Mesdames et Messieurs,

Au seuil de mon propos, j'ai l'honneur de souligner que la République Démocratique du Congo s'aligne aux Déclarations générales faites respectivement

par la République Islamique du Pakistan au nom du Groupe des 77 + la Chine ainsi que la République du Sud Soudan au nom du Groupe Africain.

Excellence Madame la Présidente,

Tout en vous remerciant de m'avoir accordé la parole, je commence par joindre ma voix à celles qui m'ont précédée pour féliciter le Mexique ainsi que les autres membres du Bureau pour votre élévation à la tête de cette 2^{ème} Assemblée de l'ONU-Habitat. Permettez-moi de vous rassurer que la République Démocratique du Congo se tiendra à vos côtés afin de vous accompagner dans l'atteinte des objectifs de votre mandat.

En outre, je saisis cette occasion pour féliciter à nouveau Son Excellence Madame MAIMUNAH MOHD SHARIF pour sa réélection comme Directrice Exécutive de notre Organisation ; autant

que je salue les travaux préparatoires menés en prélude de cette Assemblée sous son leadership, et qui ont conduit à la production des rapports complets et détaillés sous la cote A/74/8 et HSP/HA.1.

Ces différents documents donnent aux États membres un aperçu général et précis sur l'évolution des conditions des établissements humains à travers le monde ainsi que leurs perspectives futures.

Pour ce faire, ma délégation se félicite avec les autres États membres du thème spécial choisi pour cette 2^{ème} Assemblée ; à savoir : « **Un avenir urbain durable grâce à un multilatéralisme inclusif et efficace : atteindre les objectifs de développement durable en temps de crises mondiales** ».

La pertinence de ce thème réside en ceci qu'il concentre notre attention collective sur le rôle d'un multilatéralisme renforcé dans la promotion des priorités politiques clés et des catalyseurs associés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en tant que feuille de route pour la réalisation des objectifs de développement durable en temps de crise mondiale.

Excellence Madame la Présidente,

Les inégalités multidimensionnelles continuent de se creuser aussi bien à l'intérieur des pays et des territoires, alimentant ainsi la rupture croissante du contrat social entre les populations et les États d'une part, d'autre part l'instabilité et les conflits. Le multilatéralisme, quant à lui, est efficace lorsque les États qui en sont les acteurs clés œuvrent dans le sens à percevoir les défis de l'ère comme étant un

danger collectif et que, par ailleurs, nul ne pouvant se suffire en effet.

Mon pays, la République Démocratique du Congo, peuplé d'environ 95 millions d'habitants vivant sur une superficie de 2.345.000 kilomètres carrés, est entouré de 9 pays voisins avec lesquels, il partage plusieurs villes transfrontalières. Il connaîtra une dynamique démographique progressive qui, selon les projections, atteindra 133 millions d'hommes et de femmes en 2030 et 278 millions, à l'horizon 2050.

A l'heure actuelle, cette démographie galopante doublée de déplacements forcés de la population à cause de l'exode rural et d'une agression armée détruisant ressources naturelles et biodiversités exercent une pression sur les tissus urbains et sur les infrastructures socioéconomiques de base.

Devant cette situation, le Gouvernement de mon pays, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'État, s'est engagé à identifier et à promouvoir des solutions pour réduire les effets des catastrophes naturelles, tout en augmentant la résilience au profit des personnes et de leurs biens.

Dans cette optique, la République Démocratique du Congo a initié entre autres :

- La politique de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, à travers le **Programme de Développement Local de 145 territoires** ;
- L'appropriation, par les villes - pilotes, de la maîtrise des ouvrages par la création des cellules d'exécution des projets y relatif ;

- L'implication de la société civile dans le pilotage, la mise en œuvre des projets ainsi que la pérennisation de ses activités. Une forme de l'application de la gouvernance multi-niveau ; et,
- La duplication de ce modèle dans d'autres villes du Pays.

Excellence Madame la Présidente,

Prônant le multilatéralisme et la connectivité des villes congolaises avec celles des pays voisins, la République Démocratique du Congo est membre actif de plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales ; lesquelles œuvrent toutes pour la gestion des écosystèmes communs et une urbanisation résiliente pour le bien de tous.

De ce qui précède, ma délégation forme les vœux que les conclusions de cette 2^{ème} Assemblée établiront les conditions d'un fonctionnement optimal de notre organisation ; de même qu'elles orienteront les États membres vers un multilatéralisme pertinent et générateur des conditions de mobilisation des partenaires techniques et financiers qui contribuent au renforcement des capacités de l'autorité du pouvoir central, au même moment que celui des Entités Territoriales Décentralisées.

Je vous remercie